

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	MAGIRUS - DEUTZ		SATURN - 145 HD - K		1961	3: 5 5 9	
Caractéristiques "SATURN 145 HD-K" s.plaq.constructeur, à l'avant en haut s.traverse,derr.pare-chocs.							
A partir No de châssis: 5:500:048 / 001			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis KLOECKNER - HUMBOLDT - DEUTZ AG, Werk Ulm (D)							
N° du châssis frappé à droite, latéral,s.longeron + à l'AR traverse finale + s.plaq.constructeur							
N° du moteur frappé s.partie supérieure du bloc-moteur, à l'avant et s.plaquette constructeur							
Type du moteur F 6 L 714 - en V, OHV, avec chambre de turbulence							
Position du mot. avant Frein-moteur s.échappement,av.commande pneumatique (air comprimé)							
Cylindrée	9:500 cm³	Frein de remorque	air comprimé, 1 conduite,indir. *)			Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission	mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 6:390	
Refroidissement	air(turbo)	Nombre vit. avant	5		Crochet rem. s.demande	Largeur 2:250	
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	9,35		Voie avant 1:860	Hauteur 2:385	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	74,3		Voie arrière 1:680	Empattement 4:400	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	s.demande		Diam. de braq. 17,50/18,00	Porte à faux arr. 1:020	
Frein à pied hydraulique, à exp.interne, 1 circuit, assisté à air comprimé, s.toutes roues *)							
Frein à main mécanique, à exp.interne, câble/tringles, s.roues AR - av.connexion pr.frein rem.							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.			4:300	Dimension	10,00-20	10,00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2:600	2:600	Largeur
Total			13:000		14 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	4:300	8:700	13:000		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr.train routier 26:000 +)				s.dem. Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche ou à droite - assistée				s.dem. Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 145 DIN	
Alésage 120			Course 140		C.V. impôts 48,38		
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée							
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

++)

Phares: marque 2/ BOSCH ou HELLA	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = sur ailes (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = comb.av.feux AR et stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés, oscillants Ø 70 mm	Rétroviseur 2/ de ch.côté s.charnières portes
Feu stop 2/ comb.av.feux AR et clignot.(or)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2 x 12V)
Mesure du bruit	90 bB à 2'300 t/min

Observations et exceptions

Poids de la cabine: 270 kg.

- *) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art.16, ch.1 et art.26, ch. 4).
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, ch. 3, ACF 21.10.60, (frein à 2 conduites).

+) Poids remorquable autorisé: 13'000 kg.

- ++) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Ecart entre châssis/pneus des roues motrices: 27 mm. - Doit être d'au moins 30 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Lenzbourg, 2.8.61

La Commission d'expertise-type

++)

Phares: marque 2/ BOSCH ou HELLA	Indic. de direction 4/ oignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = sur ailes (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = comb.av.feux AR et stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés, oscillants Ø 70 mm	Rétroviseur 2/ de ch.côté s.charnières portes
Feu stop 2/ comb.av.feux AR et clignot.(or)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2 x 12V)
Mesure du bruit	90 dB à 2'300 t/min

Observations et exceptions

Poids de la cabine: 270 kg.

- *) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art.16, ch.1 et art.26, ch. 4).
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, ch. 3, ACF 21.10.60, (frein à 2 conduites).
- +) Poids remorquable autorisé: 13'000 kg.
- ++) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Ecart entre châssis/pneus des roues motrices: 27 mm. - Doit être d'au moins 30 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Lenzbourg, 2.8.61

La Commission d'expertise-type